

Comment demander de l'aide juridique



En ligne*

client.legalaidonline.on.ca

Vous pouvez faire une demande en ligne si vous :

- faites face à des accusations d'infraction criminelle
- avez un problème de droit l'immigration et des réfugiés
- avez un problème de droit de la famille et êtes en situation de violence familiale**
- avez un problème de protection de l'enfance



Par téléphone

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 17 h (heure de l'Est)

Sans frais : 1 800 668-8258

Téléscripteur (ATS) : 711

Des services d'interprétation sont disponibles dans plus de 300 langues

Balayez le code QR pour faire une demande



ou visitez www.legalaid.on.ca/fr



*

Vous pouvez faire une demande en ligne si vous n'avez aucun bien immobilier et

- que vous recevez des prestations d'Ontario au travail ou
- du Programme ontarien d'aide aux personnes handicapées ou
- que vous n'avez pas de revenu.

**

La violence familiale comprend notamment les cas de violences émotionnelles, psychologiques, physiques ou sexuelles, de maltraitance financière, de harcèlement criminel, de violences entre partenaires intimes, de maltraitance d'enfants ou de personnes âgées et de maltraitance dans le cadre d'une relation d'aide.

AJO fournit des services spécialisés pour les Autochtones. Si vous êtes membre d'une Première nation, Métis ou Inuit, nous vous conseillons de le mentionner lorsque vous contactez AJO pour demander les services en question.